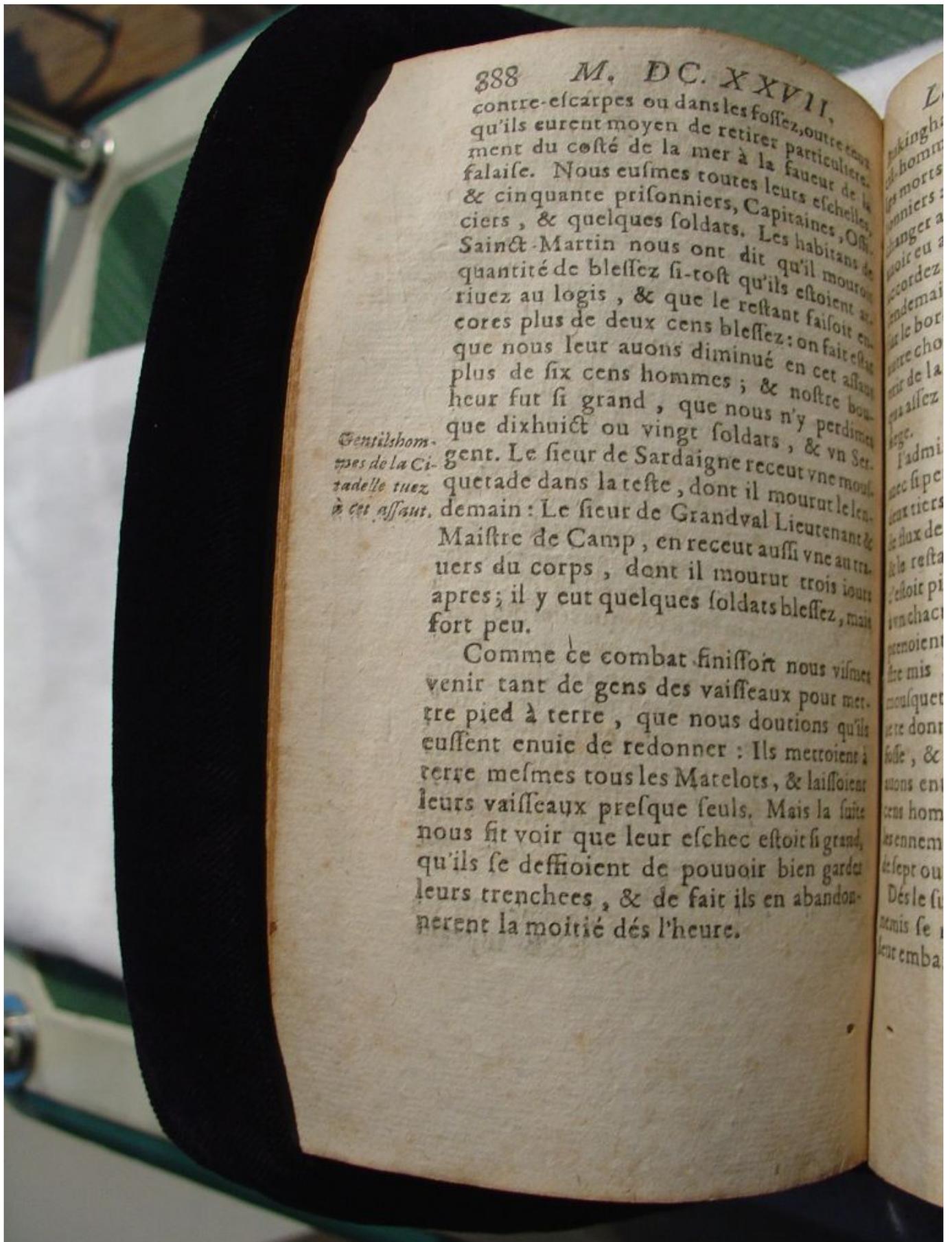


1627\_888.jpg



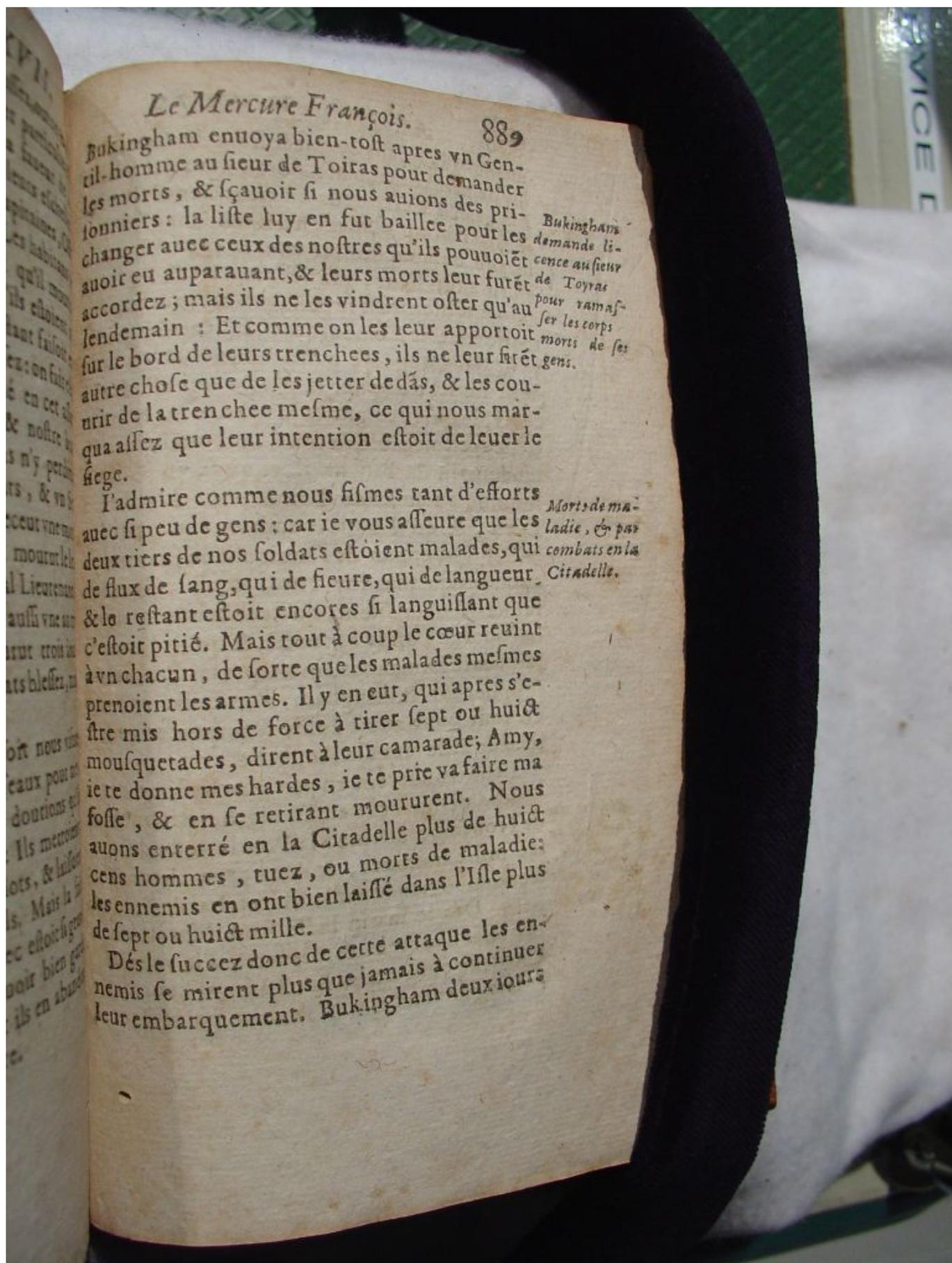
388 M. DC. XXVII.

contre-escarpes ou dans les fosses, outre ce que  
qu'ils eurent moyen de retirer particuliere-  
ment du costé de la mer à la faueur de la  
falaise. Nous eusmes toutes leurs eschelles,  
& cinquante prisonniers, Capitaines, Offi-  
ciers, & quelques soldats. Les habitans de  
Saint-Martin nous ont dit qu'il mourut de  
quantité de blesez si-tost qu'il mourut  
riuez au logis, & que le restant faisoit en-  
cores plus de deux cens blesez: on fait estat  
que nous leur auons diminué en fait estat  
plus de six cens hommes; & nostre bon-  
heur fut si grand, que nous n'y perdimes  
que dixhuict ou vingt soldats, & vn Ser-  
gent. Le sieur de Sardaigne receut vne moul-  
quetade dans la teste, dont il mourut le len-  
demain: Le sieur de Grandval Lieutenant de  
Maistre de Camp, en receut aussi vne au tra-  
uers du corps, dont il mourut trois iours  
apres; il y eut quelques soldats blesez, mais  
fort peu.

*Gentilshommes de la Citadelle tuez à cet assaut.*

Comme ce combat finissoit nous vismes  
venir tant de gens des vaisseaux pour met-  
tre pied à terre, que nous doutions qu'ils  
eussent enuie de redonner: Ils mettoient à  
terre mesmes tous les Matelots, & laissoient  
leurs vaisseaux presque seuls. Mais la suite  
nous fit voir que leur eschec estoit si grand,  
qu'ils se deffioient de pouuoir bien garder  
leurs trenchees, & de fait ils en abandon-  
nerent la moitié dès l'heure.

1627\_889.jpg



*Le Mercure François.*

889

Bukingham enuoya bien-tost apres vn Gentil-homme au sieur de Toiras pour demander les morts, & scauoir si nous auions des prisonniers: la liste luy en fut baillee pour les changer avec ceux des nostres qu'ils pouuoient auoir eu auparauant, & leurs morts leur furent accordez; mais ils ne les vindrent oster qu'au lendemain: Et comme on les leur apportoit sur le bord de leurs trenchees, ils ne leur firent autre chose que de les jeter de dás, & les couvrir de la trenchee mesme, ce qui nous marqua assez que leur intention estoit de leuer le siege.

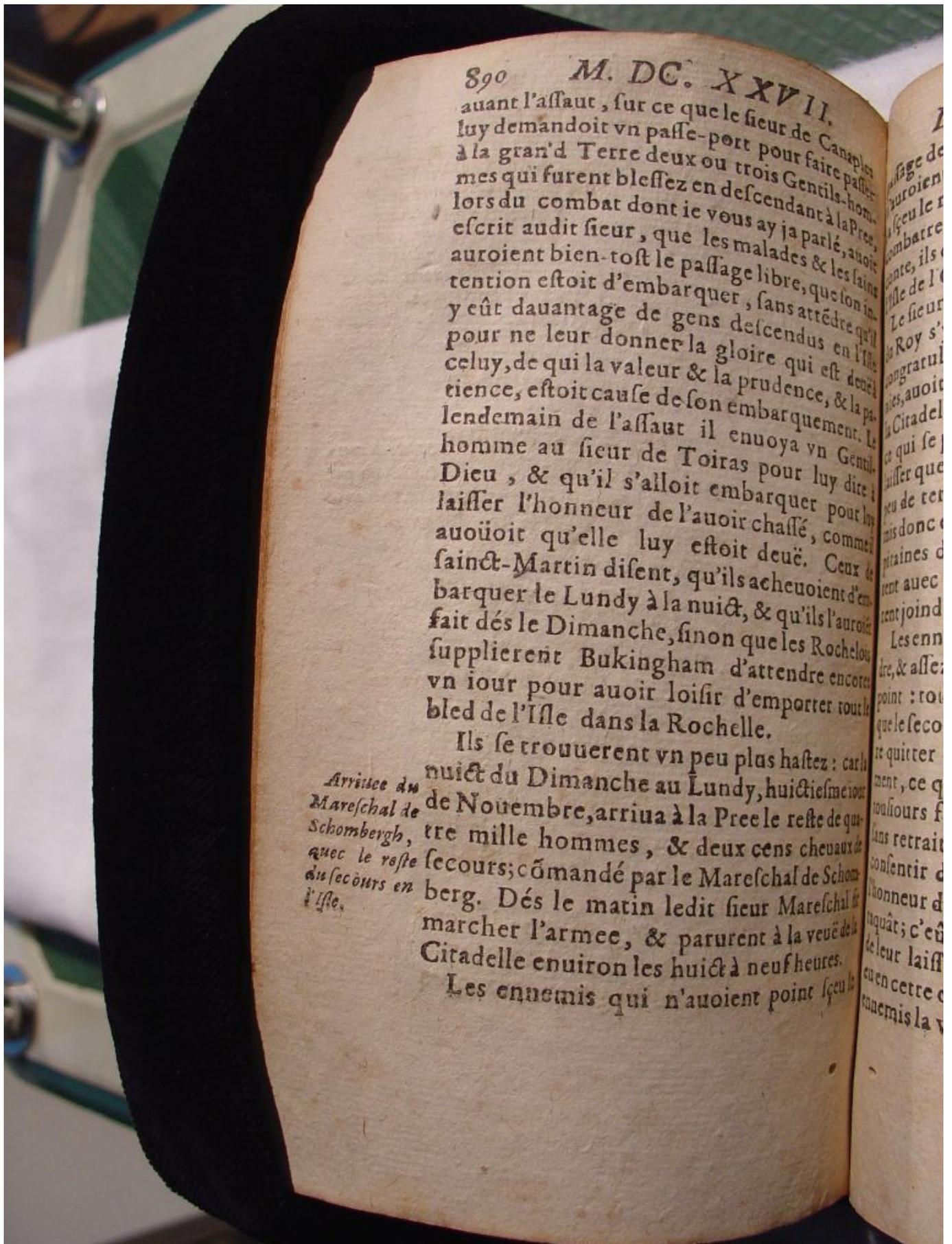
*Bukingham demande licence au sieur de Toiras pour ramasser les corps morts de ses gens.*

I'admire comme nous fismes tant d'efforts avec si peu de gens: car ie vous assure que les deux tiers de nos soldats estoient malades, qui de flux de sang, qui de fièvre, qui de languueur & le restant estoit encores si languissant que c'estoit pitié. Mais tout à coup le cœur reuint à vn chacun, de sorte que les malades mesmes prenoient les armes. Il y en eut, qui apres s'estre mis hors de force à tirer sept ou huit mousquetades, dirent à leur camarade; Amy, ie te donne mes hardes, ie te prie va faire ma fosse, & en se retirant moururent. Nous auons enterré en la Citadelle plus de huit cens hommes, tuez, ou morts de maladie: les ennemis en ont bien laissé dans l'Isle plus de sept ou huit mille.

*Morts de maladie, & par combats en la Citadelle.*

Dés le succiez donc de cette attaque les ennemis se mirent plus que jamais à continuer leur embarquement. Buckingham deux iours

1627\_890.jpg



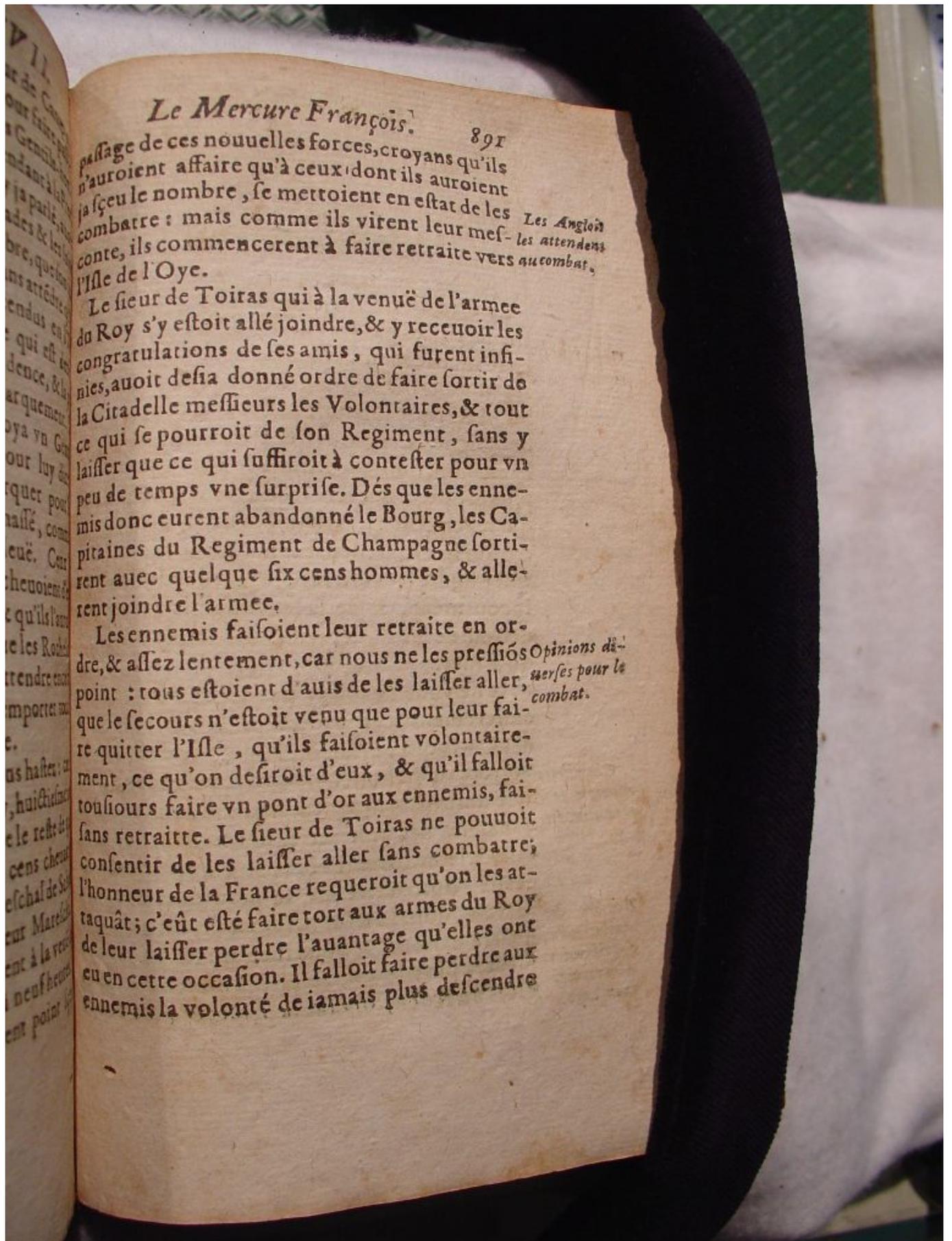
890 M. DC. XXVII.

avant l'assaut, sur ce que le sieur de Canaplen  
luy demandoit vn passe-port pour faire passer  
à la gran'd Terre deux ou trois Gentils-hom-  
mes qui furent blesez en descendent à la Pree,  
lors du combat dont ie vous ay ja parlé, auoit  
escriit audit sieur, que les malades & les saoi-  
auroient bien-tost le passage libre, & les saoi-  
tention estoit d'embarquer, sans attendre qu'il  
y eût dauantage de gens descendus en l'Isle  
pour ne leur donner la gloire qui est deuë à  
celuy, de qui la valeur & la prudence, & la pa-  
cience, estoit cause de son embarquement. Le  
lendemain de l'assaut il enuoya vn Gentil-  
homme au sieur de Toiras pour luy dire à  
Dieu, & qu'il s'alloit embarquer pour luy  
laisser l'honneur de l'auoir chassé, pour luy  
auoüoit qu'elle luy estoit deuë. Ceux de  
sainct-Martin disent, qu'ils acheuoient d'em-  
barquer le Lundy à la nuict, & qu'ils l'auoient  
fait dès le Dimanche, sinon que les Rochelous  
supplierent Bukingham d'attendre encores  
vn iour pour auoir loisir d'emporter tout le  
bled de l'Isle dans la Rochelle.

*Arrivée du  
Mareschal de  
Schombergh,  
avec le reste  
du secours en  
l'Isle.*

Ils se trouuerent vn peu plus hastez: car la  
nuict du Dimanche au Lundy, huitiesme iour  
de Nouembre, arriua à la Pree le reste de qua-  
tre mille hommes, & deux cens chevaux de  
secours; cōmandé par le Mareschal de Schom-  
bergh. Dès le matin ledit sieur Mareschal fit  
marcher l'armee, & parurent à la veüe de la  
Citadelle enuiron les huit à neuf heures.  
Les ennemis qui n'auoient point sçeu le

1627\_891.jpg



*Le Mercure François.*

891

passage de ces nouvelles forces, croyans qu'ils n'auroient affaire qu'à ceux dont ils auroient scaeu le nombre, se mettoient en estat de les combattre: mais comme ils virent leur mesconte, ils commencerent à faire retraite vers l'Isle de l'Oye.

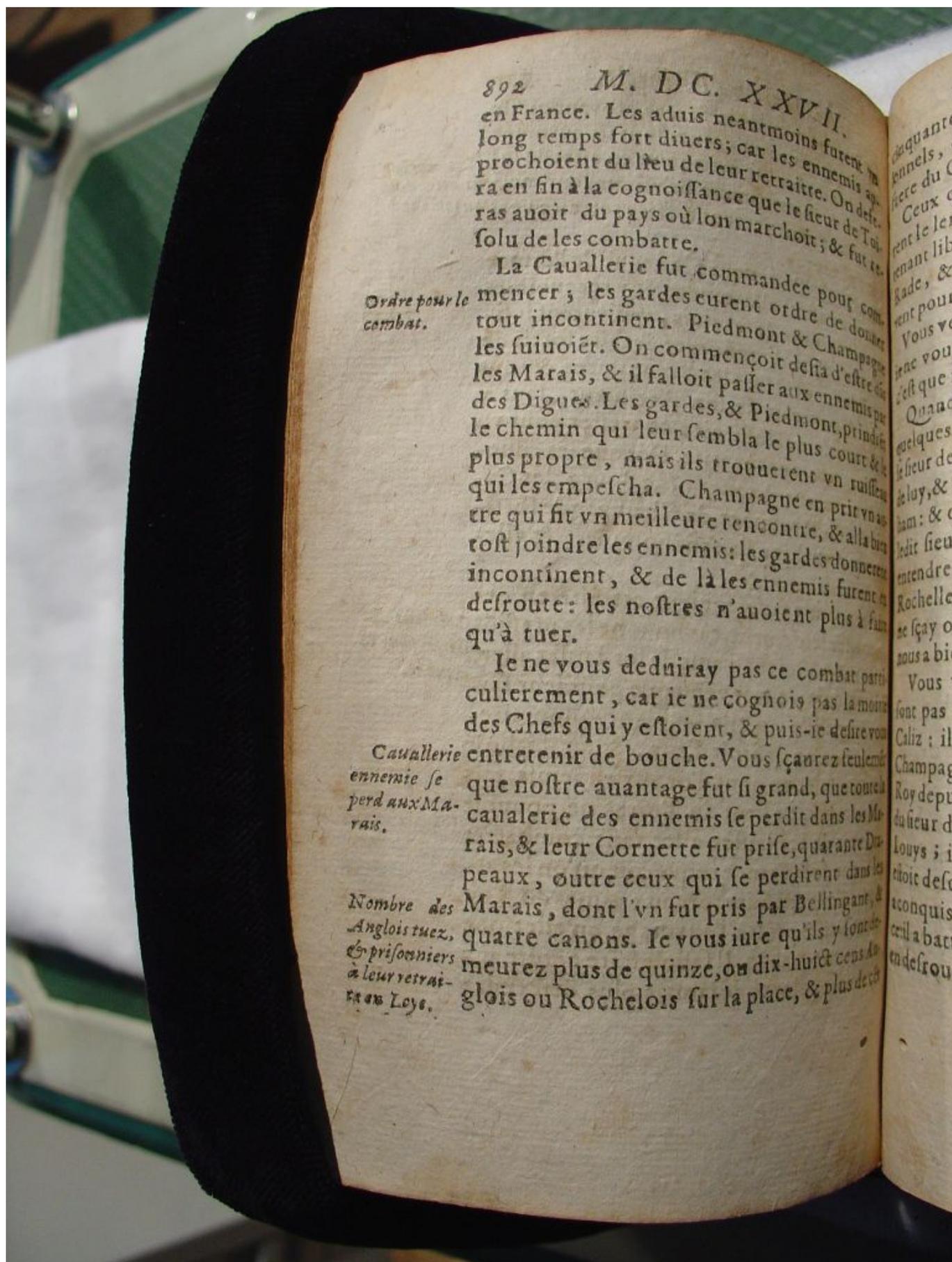
*Les Anglois les attendent au combat.*

Le sieur de Toiras qui à la venuë de l'armee du Roy s'y estoit allé joindre, & y recevoir les congratulacions de ses amis, qui furent infinies, avoit desia donné ordre de faire sortir de la Citadelle messieurs les Volontaires, & tout ce qui se pourroit de son Regiment, sans y laisser que ce qui suffiroit à contester pour vn peu de temps vne surprise. Dès que les ennemis donc eurent abandonné le Bourg, les Capitaines du Regiment de Champagne sortirent avec quelque six cens hommes, & allerent joindre l'armee.

Les ennemis faisoient leur retraite en ordre, & assez lentement, car nous ne les pressions point: tous estoient d'avis de les laisser aller, que le secours n'estoit venu que pour leur faire quitter l'Isle, qu'ils faisoient volontairement, ce qu'on desiroit d'eux, & qu'il falloit toujours faire vn pont d'or aux ennemis, sans retraitte. Le sieur de Toiras ne pouvoit consentir de les laisser aller sans combattre; l'honneur de la France requeroit qu'on les attaquât; c'eût esté faire tort aux armes du Roy de leur laisser perdre l'avantage qu'elles ont eu en cette occasion. Il falloit faire perdre aux ennemis la volonté de iamais plus descendre

*Opinions diverses pour le combat.*

1627\_892.jpg



892 - M. DC. XXVII.

en France. Les aduis neantmoins furent un long temps fort diuers; car les ennemis approchoient du lieu de leur retraite. On desira en fin à la cognoissance que le sieur de Tournaras auoit du pays où lon marchoit; & fut résolu de les combatte.

*Ordre pour le combat.*

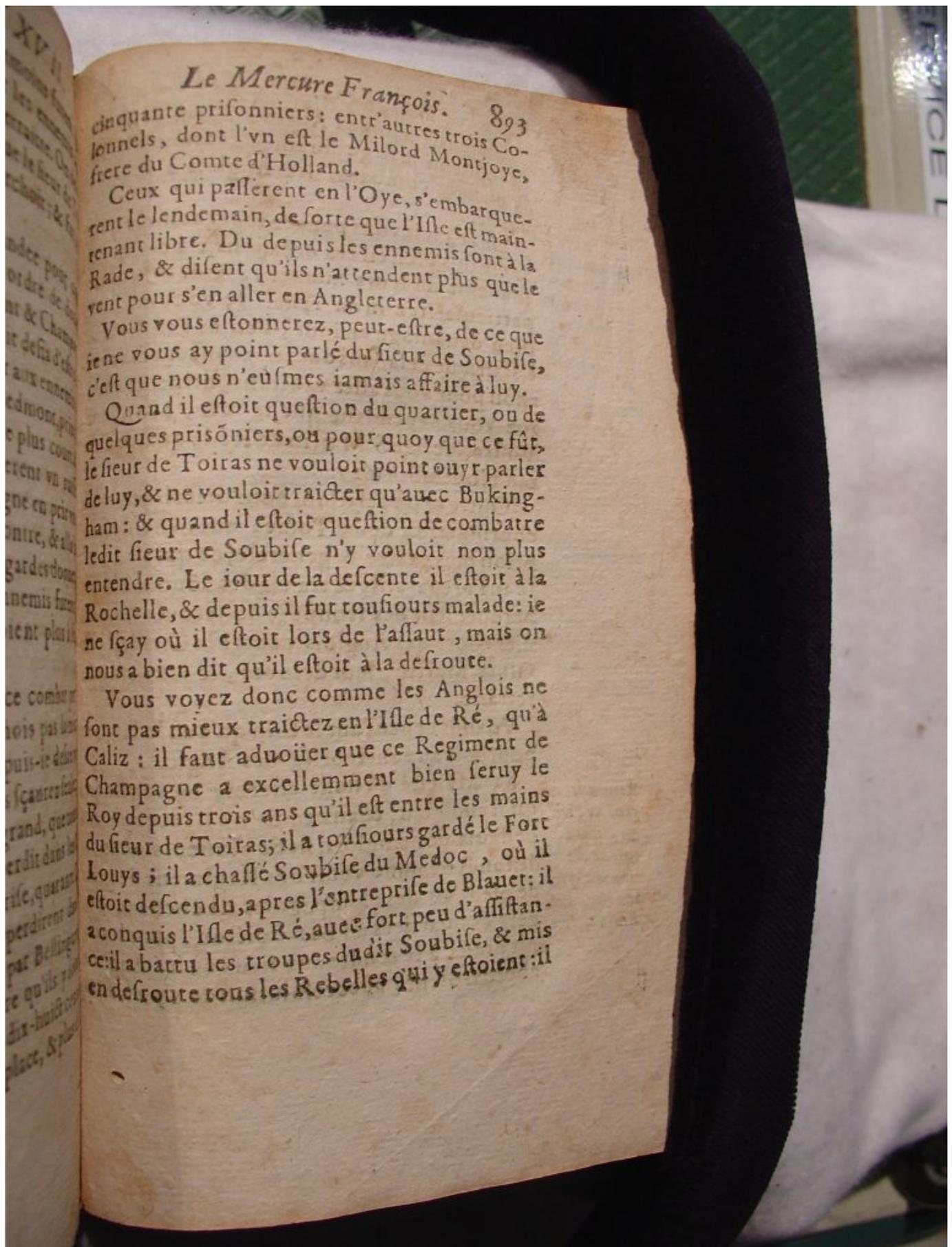
La Cauallerie fut commandee pour commencer; les gardes eurent ordre de commencer tout incontinent. Piedmont & Champagne les suiuiet. On commençoit desia d'estre des Marais, & il falloit passer aux ennemis par des Dignes. Les gardes, & Piedmont, prirent le chemin qui leur sembla le plus court & le plus propre, mais ils trouuerent vn ruisseau qui les empescha. Champagne en prit vn autre qui fit vn meilleure rencontre, & alla bien tost joindre les ennemis: les gardes donnerent incontinent, & de là les ennemis furent desfroute: les nostres n'auoient plus à faire qu'à tuer.

*Cauallerie ennemie se perd aux Marais.*

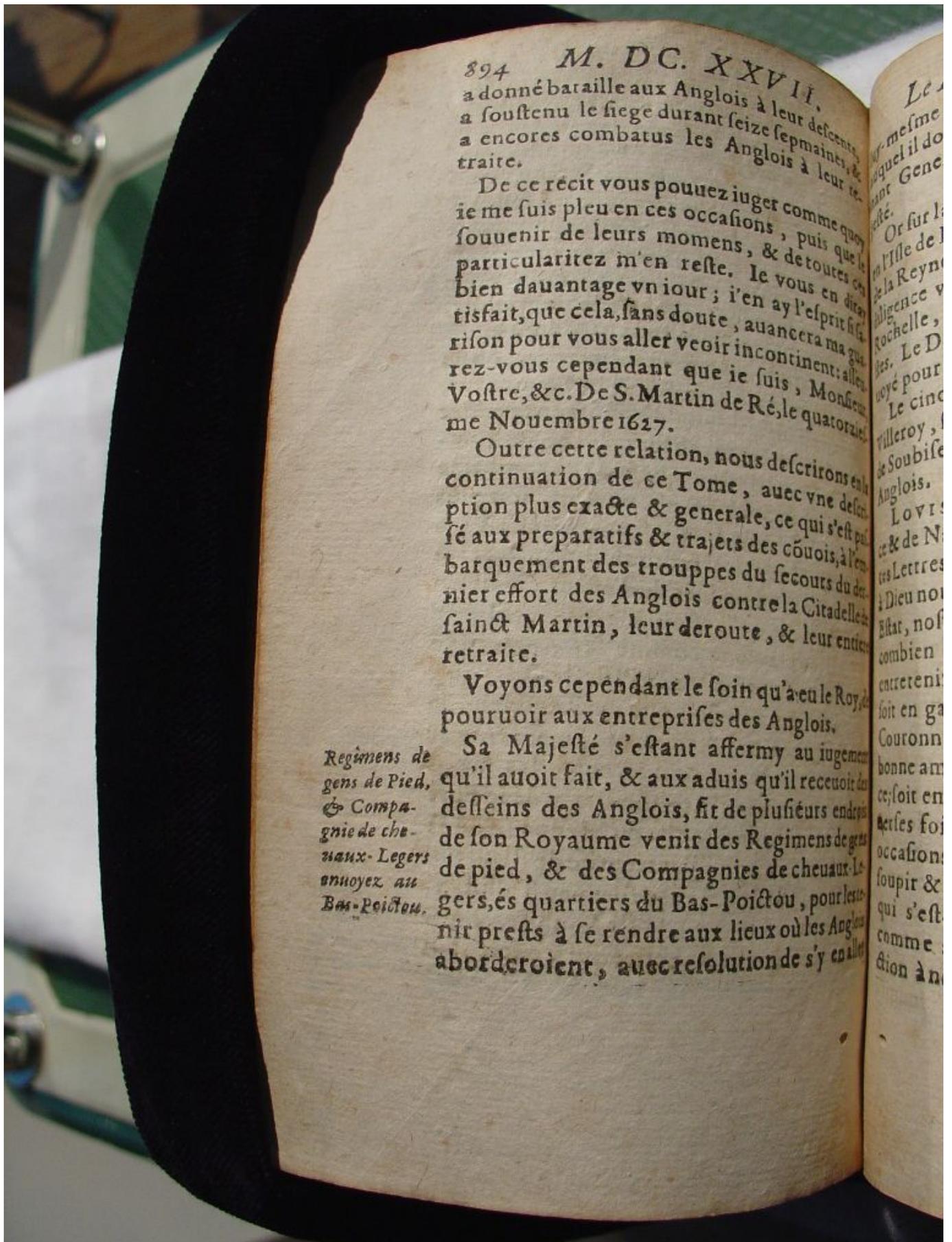
Je ne vous deduiray pas ce combat particulièrement, car ie ne cognois pas la mort des Chefs qui y estoient, & puis-ie desirer vous entretenir de bouche. Vous scaurez seulement que nostre auantage fut si grand, que toute la caualerie des ennemis se perdit dans les Marais, & leur Cornette fut prise, quarante Dieux peaux, outre ceux qui se perdirent dans les Marais, dont l'un fut pris par Bellingant, & quatre canons. Je vous iure qu'ils y sont demeurez plus de quinze, ou dix-huict cens Anglois ou Rochelois sur la place, & plus de cent

*Nombre des Anglois tuez, & prisonniers à leur retraite au Leye.*

1627\_893.jpg



1627\_894.jpg



894 M. DC. XXVII.

a donné bataille aux Anglois à leur descente  
a soustenu le siege durant seize sepmaines, &  
a encores combatus les Anglois à leur re-  
traite.

De ce récit vous pouuez iuger comme quey  
ie me suis pleu en ces occasions, comme quey  
souuenir de leurs momens, & de toutes ces  
particularitez m'en reste. le vous en diray  
bien dauantage vn iour; i'en ay l'esprit si fati-  
tisfait, que cela, sans doute, auancera ma sa-  
rison pour vous aller veoir incontinent: allez  
rez-vous cependant que ie suis, Monsieur  
Vostre, &c. De S. Martin de Ré, le quatorziem  
me Novembre 1627.

Outre cette relation, nous descrirons en la  
continuation de ce Tome, avec vne descri-  
ption plus exacte & generale, ce qui s'est pas-  
sé aux preparatifs & trajets des cōuois, à l'em-  
barquement des troupes du secours du duc  
nier effort des Anglois contre la Citadelle de  
sainct Martin, leur deroute, & leur entiere  
retraite.

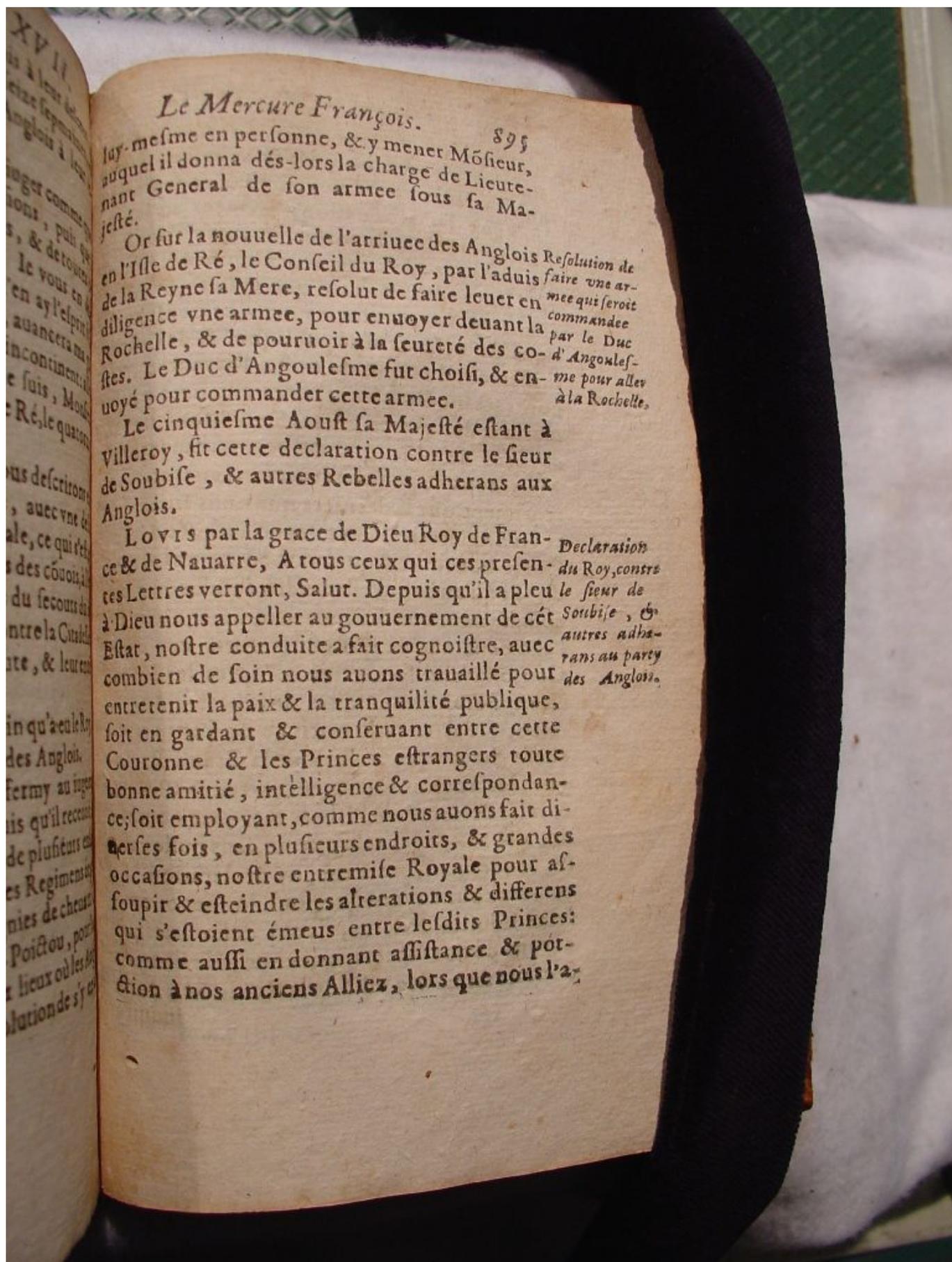
Voyons cependant le soin qu'a eu le Roy  
pour uoir aux entreprises des Anglois.

*Regimens de  
gens de Pied,  
& Compagnie de che-  
uaux-Legers  
enuoyez au  
Bas-Poitou.*

Sa Majesté s'estant affermy au iugement  
qu'il auoit fait, & aux aduis qu'il receuoit de  
desseins des Anglois, fit de plusieurs endroits  
de son Royaume venir des Regimens de gens  
de pied, & des Compagnies de cheuaux-Legers,  
és quartiers du Bas-Poitou, pour les rendre  
nir prests à se rendre aux lieux où les Anglois  
aborderoient, avec resolution de s'y en aller

Le  
mesme  
quel il do  
Gene  
Or sur l  
de l'Isle de  
de la Reyn  
biligence v  
Rochele,  
les. Le D  
royé pour  
Le cinc  
Villeroy,  
de Soubise  
Anglois.  
L'oy  
de N  
tes Lettres  
à Dieu no  
Etat, nos  
combien  
entreteni  
soit en ga  
Couronn  
bonne am  
ce; soit en  
ces fo  
occasion  
sourir &  
qui s'est  
comme  
tion à n

1627\_895.jpg



*Le Mercure François.*

895

luy-mesme en personne, & y mener Monsieur, auquel il donna dès-lors la charge de Lieutenant General de son armee sous sa Majesté.

Or fut la nouvelle de l'arriuee des Anglois en l'Isle de Ré, le Conseil du Roy, par l'aduis de la Reyne sa Mere, resolut de faire leuer en diligence vne armee, pour enuoyer deuant la Rochelle, & de pouruoir à la seurereé des costes. Le Duc d'Angoulesme fut choisi, & enuoyé pour commander cette armee.

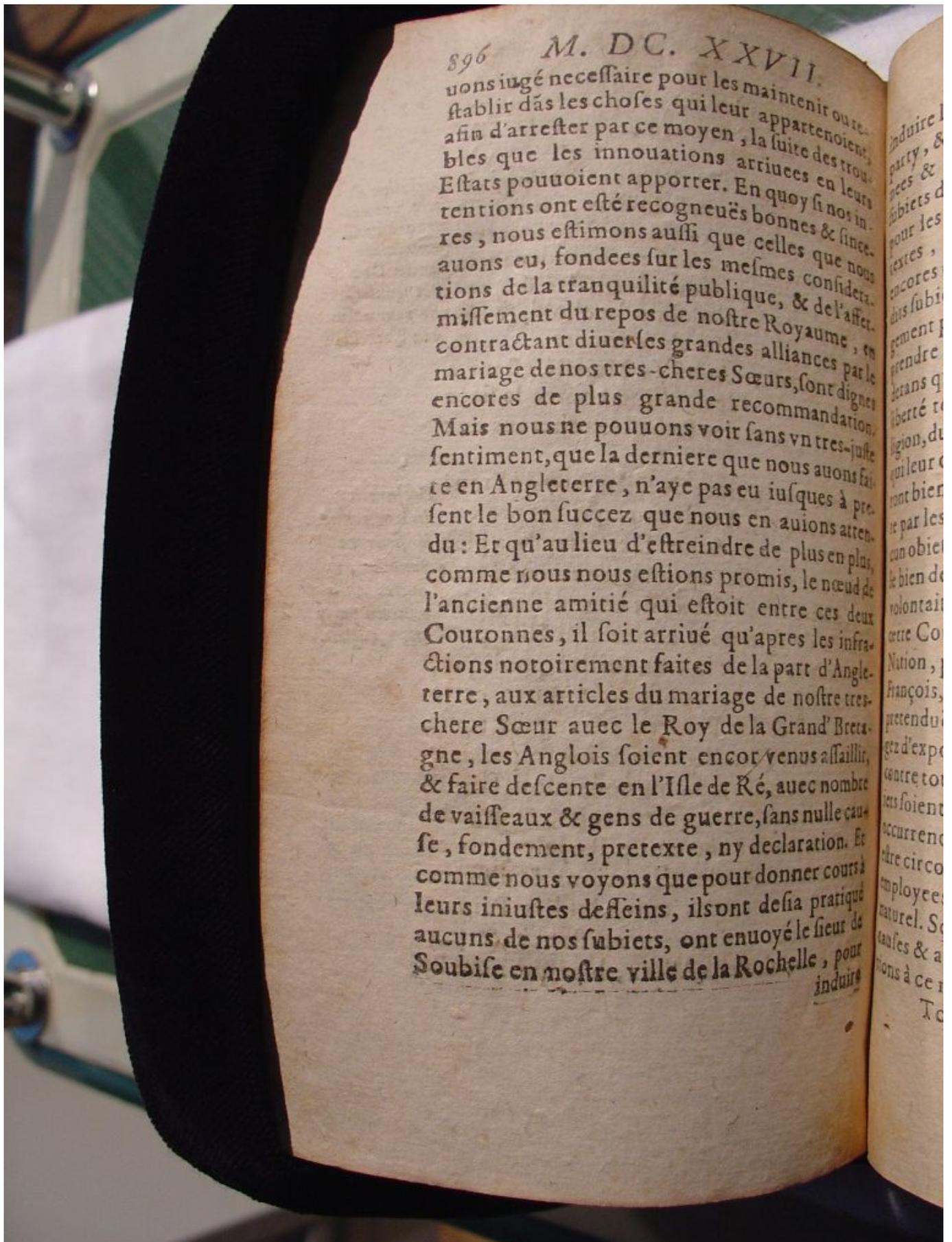
*Resolution de faire vne armee qui seroit commandee par le Duc d'Angoulesme pour aller à la Rochelle.*

Le cinquiesme Aoust sa Majesté estant à Villeroy, fit cette declaration contre le sieur de Soubise, & autres Rebelles adherans aux Anglois.

LOUIS par la grace de Dieu Roy de France & de Nauarre, A tous ceux qui ces presentes Lettres verront, Salut. Depuis qu'il a pleu à Dieu nous appeller au gouvernement de cét Estat, nostre conduite a fait cognoistre, avec combien de soin nous auons trauaillé pour entretenir la paix & la tranquillité publique, soit en gardant & conseruant entre cette Couronne & les Princes estrangiers toute bonne amitié, intelligence & correspondance; soit employant, comme nous auons fait diuerses fois, en plusieurs endroits, & grandes occasions, nostre entremise Royale pour assoupir & esteindre les alterations & differens qui s'estoient émeus entre lesdits Princes: comme aussi en donnant assistance & protection à nos anciens Alliez, lors que nous l'a-

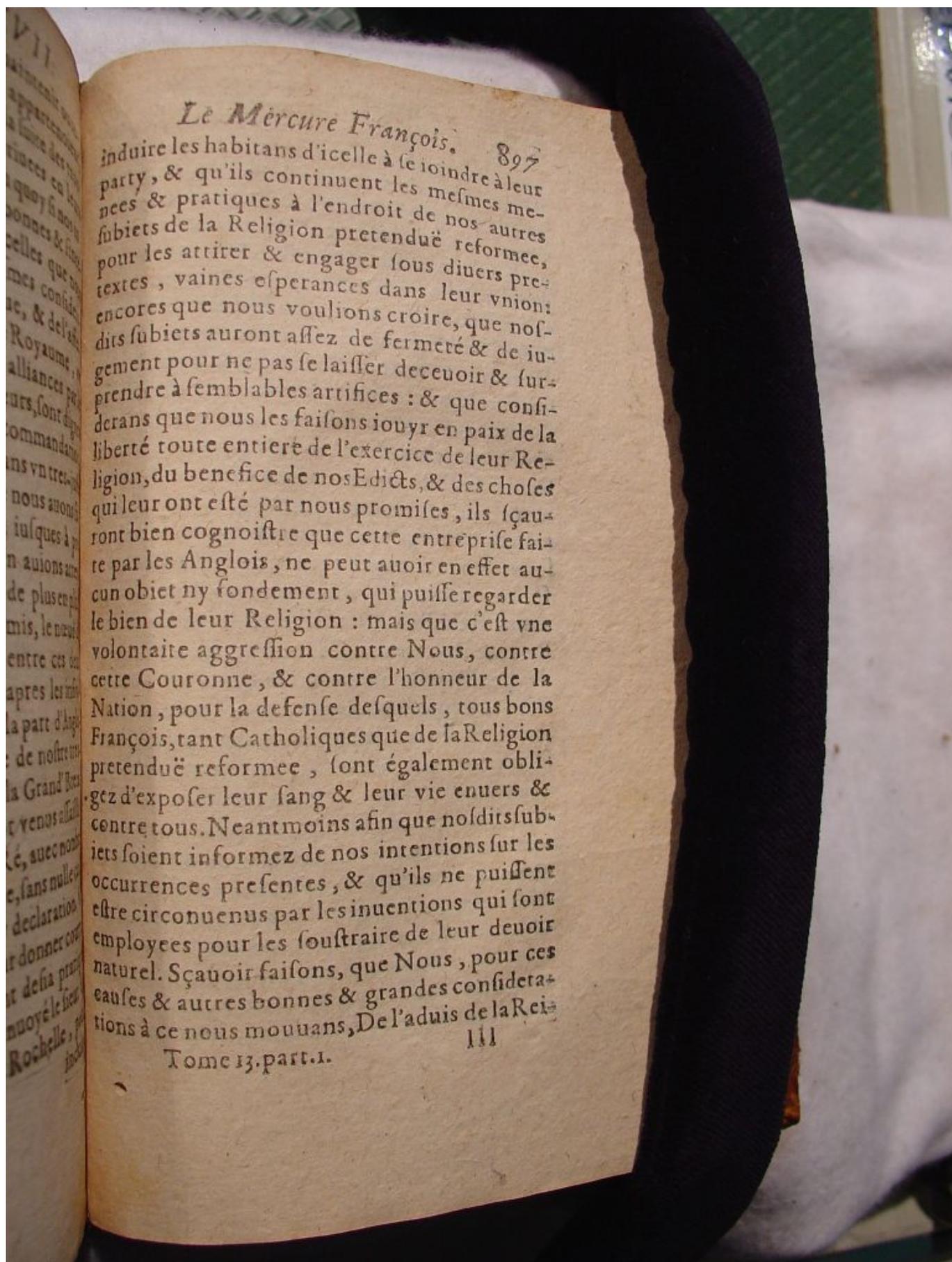
*Declaration du Roy, contre le sieur de Soubise, & autres adherans au party des Anglois.*

1627\_896.jpg



896 M. DC. XXVII.  
uons iugé necessaire pour les maintenir ou re-  
stabilir d'as les choses qui leur appartenoient,  
afin d'arrester par ce moyen, la suite des trou-  
bles que les innouations arriuees en leurs  
Estats pouuoient apporter. En quoy si nos in-  
tentions ont esté recogneuës bonnes & sinee-  
res, nous estimons aussi que celles que nous  
auons eu, fondees sur les mesmes considera-  
tions de la tranquillité publique, & de l'affer-  
missement du repos de nostre Royaume, en  
contractant diueres grandes alliances par le  
mariage de nos tres-cheres Sœurs, sont par le  
encores de plus grande recommandation.  
Mais nous ne pouuons voir sans vn tres-juste  
sentiment, que la derniere que nous auons fai-  
te en Angleterre, n'aye pas eu iusques à pre-  
sent le bon succez que nous en auons atten-  
du: Et qu'au lieu d'estreindre de plus en plus,  
comme nous nous estions promis, le nœud de  
l'ancienne amitié qui estoit entre ces deux  
Couronnes, il soit arriué qu'apres les infra-  
ctions notoirement faites de la part d'Angle-  
terre, aux articles du mariage de nostre tres-  
chere Sœur avec le Roy de la Grand' Breta-  
gne, les Anglois soient encor venus assaillir,  
& faire descente en l'Isle de Ré, avec nombre  
de vaisseaux & gens de guerre, sans nulle cau-  
se, fondement, pretexte, ny declaration. Et  
comme nous voyons que pour donner cours à  
leurs iniustes desseins, ilsont desia pratiqué  
aucuns de nos subiets, ont enuoyé le sieur de  
Soubise en nostre ville de la Rochelle, pour  
induire

1627\_897.jpg



*Le Mercure François.* 897  
induire les habitans d'icelle à se joindre à leur  
party, & qu'ils continuent les mesmes me-  
sures & pratiques à l'endroit de nos autres  
subiets de la Religion pretenduë reformee,  
pour les attirer & engager sous diuers pre-  
textes, vaines esperances dans leur vnion:  
encores que nous voulions croire, que nos  
dits subiets auront assez de fermeté & de iu-  
gement pour ne pas se laisser deceuoir & sur-  
prendre à semblables artifices: & que confi-  
derans que nous les faisons iouyr en paix de la  
liberté toute entiere de l'exercice de leur Re-  
ligion, du benefice de nos Edicts, & des choses  
qui leur ont esté par nous promises, ils scau-  
ront bien cognoistre que cette entreprife fai-  
te par les Anglois, ne peut auoir en effet au-  
cun obiet ny fondement, qui puisse regarder  
le bien de leur Religion: mais que c'est vne  
volontaite aggression contre Nous, contre  
cette Couronne, & contre l'honneur de la  
Nation, pour la defense desquels, tous bons  
François, tant Catholiques que de la Religion  
pretenduë reformee, sont également obli-  
gez d'exposer leur sang & leur vie enuers &  
contre tous. Neantmoins afin que nosdits sub-  
iets soient informez de nos intentions sur les  
occurrences presentes, & qu'ils ne puissent  
estre circonuenus par les inuentions qui sont  
employees pour les soustraire de leur deuoir  
naturel. Sçauoir faisons, que Nous, pour ces  
causes & autres bonnes & grandes considera-  
tions à ce nous mouuans, De l'aduis de la Rei-  
ne  
Tome 13. part. 1.  
111

**Image issue du site [mercurefrancois.ehess.fr](http://mercurefrancois.ehess.fr) - Cliché (c) Cécile Soudan**